



.....
 n° département
 PONT LOUET (LE)

.....
 commune

.....
 lieu-dit
 REDON

.....
 adresse

.....
 GRAND FOUGERAY (LE)

.....
 arrondissement

.....
 canton

.....
 édifice ou ensemble contenant

.....
 MANOIR

.....
 dénomination et titre de l'oeuvre

.....
 A 2220 366

Coordonnées. LAMBERT2

X = 28844

Y = 31446

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1965

section : A5

parcelle : 493

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1982 par LE LOUARN

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSTITUANTES: COMMUNS, PARTIES AGRICOLES, FOUR A PAIN

MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: SCHISTE, MOELLON SANS CHAINE EN PIERRE DE TAILLE 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT, APPENTIS, TOIT EN PAVILLON

ESCALIERS: ESCALIER HORS OEUVRE

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: 17E OU 18E SIECLE

I - HISTORIQUE :1. Edifice antérieur : /2. Contexte historique :

Le manoir était aux de La Chevière au XVII^e siècle, puis passa par alliance aux Picot seigneurs de Peccadeuc en Carentoir par le mariage de J.B. Picot avec Angélique de La Chevière. Il appartint ensuite aux Poinçon de La Blanchardière et aux de Gasté. (Banéat, t. III p. 306 et Guillotin de Corson, statistique... Bull. soc. archéol. Ille et Vilaine, t.V, 1867).

3. Construction de l'édifice : /II -DESCRIPTION :

1. et 2. Situation et Composition d'ensemble : situé sur la rive gauche de la Vilaine, à flanc de vallée, relié aux bords de la rivière par un chemin creux, limité de pailis et bordé d'arbres (frênes, chênes, chataigniers et hêtres).

Les bâtiments sont disposés sur les trois côtés d'une cour carrée : logis au Nord de la cour, dépendances et communs à l'Ouest et à l'Est. Un four complète l'ensemble. Une chapelle démolie vers 1890 était annexée au manoir, elle portait le vocable de Sainte Appoline et aurait été construite par Louis de La Chevière au début du XVII^e siècle (G. de Corson, pouillé. t. VI, 1886. p. 3-5).

3. Matériaux : gros-oeuvre en schiste, toiture en ardoises.4. Structures :

Le logis : de plan rectangulaire, est composé de deux parties couvertes par le même toit. Sur la façade postérieure Nord, pavillon d'escalier de plan carré contre lequel s'appuie un appentis (fig.2 et 3) et à gauche, corps de bâtiment couvert en appentis (fig.2).

5. Élévations extérieures : la partie gauche de l'élévation principale comporte une élévations ordonnancée et symétrique ; les baies sont couvertes de linteaux de bois et leurs encadrements sont en schiste et chanfreinés. La partie droite se compose de deux travées de baies à linteaux et encadrements de schistes noirs à angles vifs (fig.1).

Trous de boulins au sommet des murs du pavillon d'escalier (fig.3).

6. Couverture : toit à deux versants à croupe largement débordant sur le mur Ouest.7. Distribution intérieure : non vueIII-CONCLUSIONS : /IV-DOCUMENTATION : /Table des figures

Fig.1. Vue de l'élévation antérieure	79.35.199 X
Fig.2. Vue de l'élévation postérieure	79.35.200 X
Fig.3. Angle du pavillon d'escalier et du corps principal	79.35.201 X

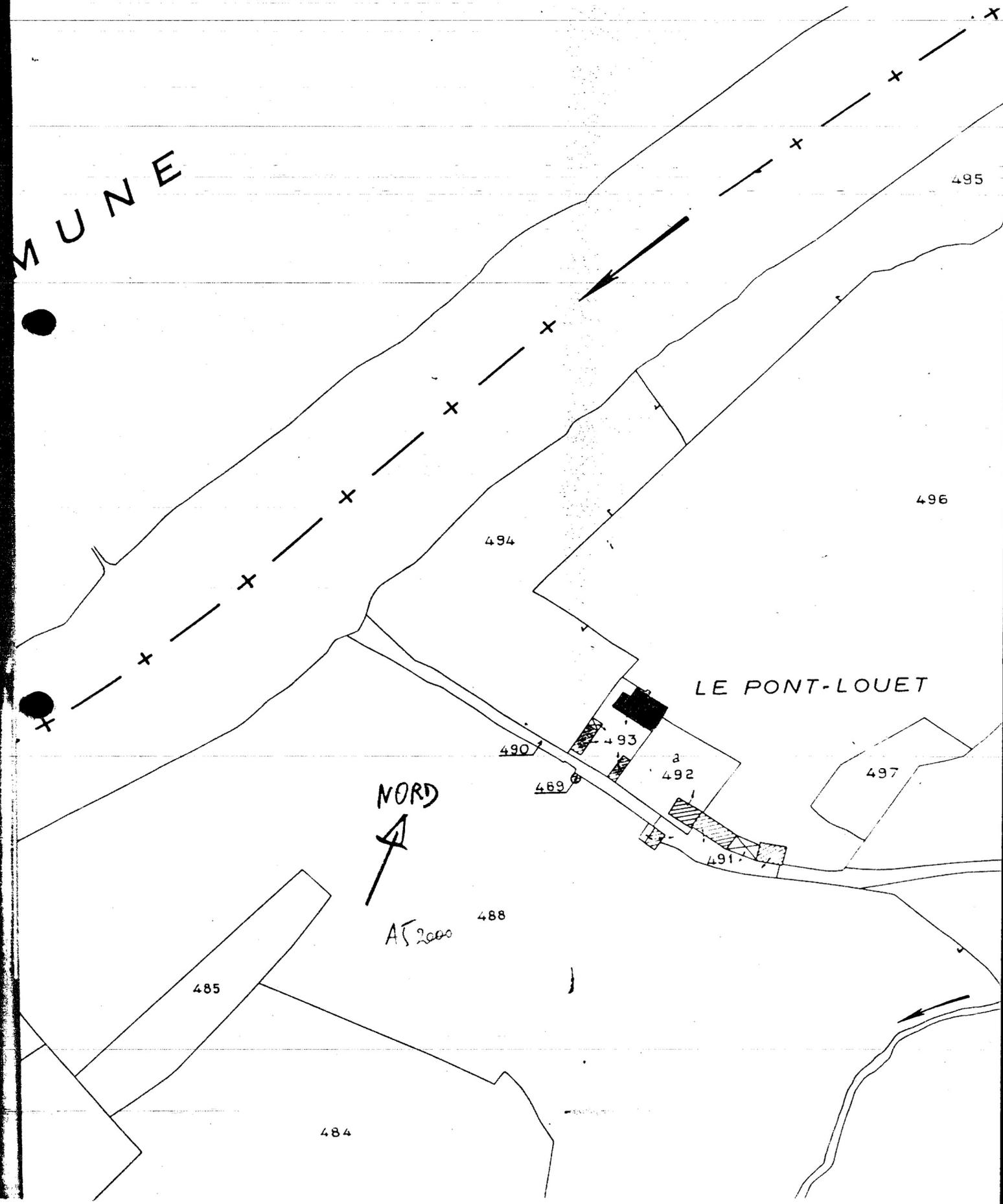
35 SAINT-ANNE-SUR-VILAINE

LE PONT LOUET - manoir

Cad. 1979 A5 493

1/2000

M U N E



35 SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE

LE PONT-LOUET

Manoir

Vue de l'élévation antérieure

79.35.199 X

Cliché ARTUR

Fig.1



35 SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE

LE PONT-LOUET

Manoir

Vue de l'élévation postérieure

79.35.200 X

Cliché ARTUR

Fig.2



LE PONT-LOUET

Manoir

Angle du pavillon d'escalier et du
corps principal

79.35.201 X

Cliché ARTUR

Fig.3

